



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 20 février 2025

Ressources humaines – Engagements

Le Conseil communal valide l'engagement de Mme Patricia Coppey Varone au poste de collaboratrice administrative au Service des constructions et de l'aménagement du territoire. Cet engagement fait suite au départ d'une personne dans ce service. Mme Patricia Coppey Varone commencera son activité le 5 mars prochain, à un taux de travail de 100 %.

Le Conseil communal valide l'engagement de Mme Marjorie Laures en qualité d'accueillante en milieu familial de jour (= parent d'accueil).

Personnel – Renchérissment et système salarial

La Commune de Riddes n'ayant pas bénéficié de la même manne financière que le Canton, à savoir une partie du bénéfice de la BNS se montant à CHF 27 millions, et ayant procédé à d'importantes adaptations de salaires en 2023 et 2024 (parts d'expérience et renchérissement), le Conseil communal décide de ne pas attribuer la compensation du renchérissement (indexation salariale) à ses collaborateurs en 2025 en plus de la part d'expérience annuelle.

La Commune procèdera ces prochains mois à une révision de son système salarial avec pour objectif d'optimiser sur le long terme la gestion des salaires et des effectifs tout en assurant l'équité de traitement des collaborateurs quel que soit leur statut.

Commissions communales 2025-2028

Le Conseil communal valide la composition des commissions suivantes :

Commission Aménagement du territoire

Christel Duc - Romaine Savioz - Morgane Rothaker - Jessica Silva - Anne-Catherine Franzetti - Alexis Morand

Commission Finances

Christel Duc – Frédéric Métroz – Grégoire Crettaz – Alberto Ferreira – Raphaël Nilsson

Commission Itinéraires, mobilité et loisirs

Christel Duc – Pierre-André Reuse – Rudy Vouillamoz – Alain Meizoz – Raffaele Alfieri – un.e représentant.e de l'Office du Tourisme

Commission Taxes cadastrales

Grégoire Crettaz – Alain Meizoz – Tatiana Moutinho en tant que teneur de cadastre

Commission Jeunesse

Daniela Gillioz – Florence Delaloye – Laurélie Monnet – Lucas Fauchère – Jeff Roux – Arnaud Favre – Sabrina Babecki

Commission Foire de Riddes et marchés

Eric Morand – Patrick Morand – Joël Vouillamoz – Estelle Grenon – Cédric Zarillo – Miguel Crettenand – Johanne Mayoraz – Florence Morand

Participation actionnariale de la Commune dans FMV SA

Le Conseil communal décide de ne pas acquérir de nouvelles actions FMV. La discussion a été ouverte dans le cadre d'une consultation réalisée par FMV SA auprès des communes, en vue de la réduction de 15 % de la participation du Canton dans cette société (la propriété des eaux étant communale).

Autorisations de construire

Le Conseil communal octroie les autorisations suivantes :

- Construction d'un chalet en résidence principale avec abris et couvert à voiture, en dérogation à la zone réservée, parcelle n° 15119, en faveur de Christopher Somine-Duperrut / Mme Braggi et M. Troillet / MCBDA Architectes SA
- Agrandissement d'un chalet existant en résidence principale et construction d'un garage en dérogation à la zone réservée, parcelle n° 5264, en faveur de Mirella Gex / Max-André Lambiel

Stratégie touristique Riddes – La Tzoumaz 2040

Dans le cadre de ce projet, pour lequel la Commune a mandaté la HES-SO, le Conseil communal décide de réaliser :

- un sondage de perception auprès de la population au sujet du développement touristique ainsi que de la thématique de la mobilité
- un sondage auprès des propriétaires de résidences secondaires en vue de la révision du règlement sur la taxe de séjour et la taxe d'hébergement.

Conseil d'administration de ValEole SA

Le Conseil communal décide de proposer la nomination de Frédéric Métroz comme nouveau représentant de la Commune au sein du Conseil d'administration de ValEole SA, en remplacement de Caroline Monnet.

Raccordement de parcelle

Le Conseil communal décide d'autoriser le passage des services (eaux usées) à l'Impasse des Roseaux, sous conditions. Il sera notamment fait en sorte que le chantier impacte le moins possible les propriétaires riverains.

Adjudication

Le Conseil communal valide les offres de Guy Monnet et Fils SA ainsi que de Veuthey et Cie SA pour le remplacement du solde de la conduite d'eau potable qui traverse la zone Pré-Laurent à La Tzoumaz. Les parties aval et amont de la conduite avaient déjà été remplacées en 2024.